

VD_FINDINFO Arrêt / 2021 / 335 vom 7. Mai 2021

VD Tribunal cantonal, 2021-05-07, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_findinfo_Arr_t__2021__335

FR: VD_FINDINFO Arrêt / 2021 / 335 du 7 mai 2021

IT: VD_FINDINFO Arrêt / 2021 / 335 del 7 maggio 2021

Regeste

LIEN DE CAUSALITÉ, ATTEINTE DÉGÉNÉRATIVE, ACCIDENT | 16 LAA, 36 al. 1 LAA, 11 OLAA

Erwägungen

E. 6

Vu l'issue de la procédure, la mise en œuvre de l'expertise requise par la recourante n'apparaît pas de nature à apporter un éclairage différent sur les éléments retenus ci-dessus et peut dès lors être écartée par appréciation anticipée des preuves (ATF 144 II 427 consid. 3.1.3 ; 140 I 285 consid. 6.3.1).

E. 7

Mal fondé, le recours doit en conséquence être rejeté, ce qui entraîne la confirmation de la décision sur opposition litigieuse. La procédure étant en principe gratuite (art. 61 let. a LPG), il n'y a pas lieu de percevoir de frais judiciaires, ni d'allouer de dépens au vu de l'issue du litige (art. 61 let. g LPG).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.